

TRANSPAREN'CE

Vos élus **SUD** du CE LC-France ont décidé par cette « Transparen'CE » de diffuser régulièrement les points forts vus à l'occasion des réunions mensuelles CE.

La libre expression des syndicats au CE: La Déclaration syndicale **SUD**

Depuis plusieurs mois, nous nous apercevons que les ordres du jour, sont trop longs lors de nos séances plénières.

Nous finissons, toute OS confondue, par penser que c'est une tentative de la Direction de désorganiser ces réunions afin que les débats ne puissent avoir lieu correctement sur les points à aborder. (Exemple la réunion de ce jour, 23 points à aborder entre 10h00 et 17h00).

Nous pensons que ces sujets ne doivent pas être bâclés et que le temps nécessaire à chacun doit être alloué. Rappelons que le temps de réunion des CE ne peut

être contenu dans un temps défini à l'avance et que ces dernières ne peuvent être achevées avant que l'ensemble des points ne soit traité. Aussi, nous invitons l'ensemble des élus à prendre le temps nécessaire et à ne pas quitter la réunion avant la fin. La direction quant à elle doit prendre ses responsabilités au point de vue logistique afin d'assurer à l'ensemble des élus d'être en mesure d'assister à l'intégralité de la réunion, soit en étalant sur deux jours nos réunions ordinaires.

Autre symptôme de notre défiance à l'égard de la direction : les bilans

sociaux, présentés aux élus, sont erronés. Sont-ce des erreurs de votre part ou une volonté de la part de la direction de ne pas dévoiler des chiffres en réel ?? (Le cas échéant je renvoi l'entreprise face à son engagement du dialogue social).

Enfin, rappelons qu'il n'est pas acceptable de constater que les remboursements des notes de frais mettent plusieurs mois, parfois, à être effectués. Lorsqu'on admire nos salaires, tellement « élevés », la situation n'est plus possible et nous exhortons la direction à régler ce problème au plus vite !

Merci à tous

Comptes de l'entreprise

Lors d'une précédente réunion, les élus du CE ont décidé d'ouvrir une expertise des comptes de l'entreprise. En guise de représailles, la direction n'a pas ouvert de débat sur les comptes annuels 2014 et les comptes prévisionnels 2015.

Vexée par l'attitude des élus méfiants, la direction entend communiquer directement avec les experts, sans nous apporter de précision.

Bilan Social

Vos élus **SUD** ont refusé de voter favorablement le bilan social 2014 communiqué par l'entreprise.

D'une épaisse liasse de feuilles truffées d'erreurs, la direction a consenti à corriger les seules incohérences soulevées par le CE.

Face à cet amateurisme, vos **élus SUD**, ne peuvent que demeurer méfiants quant aux informations contenues dans ce dernier.

Bureau CE

Après plusieurs mois de latence, le CE a constitué un nouveau bureau avec la désignation de Philippine Alcamo en tant que secrétaire et Julien Hémon en tant que secrétaire-adjoint CE. Les élus **SUD** leurs souhaitent bon courage !

Frais de Santé

Bonne nouvelle, suite à la circulaire ministérielle du 30 janvier 2015, les salariés pourront déduire leur cotisation de mutuelle sur leur déclaration d'impôt de l'année prochaine.

Logiciel e-temptation

La direction nous a présenté un nouveau logiciel en remplacement de CHRONOS avec un démarrage test sur le site de VDA cet été et une substitution définitive en janvier 2016.

Les salariés n'auront plus de droit de regard sur leur compteur d'heures. Seules les demandes de CP seront à la main des salariés.

SUD accueille frileusement ce nouvel outil qui s'accompagne de nouveaux process, d'une charge supplémentaire de travail pour les superviseurs avec un temps de formation très court et une plus grande opacité pour les salariés.

COMM'

La direction ne souhaitant pas permettre la communication entre les salariés et leurs élus CE, ces derniers ont décidé de se doter d'adresses de messagerie externes dédiées. Ainsi vous pourrez tout nous demander directement, sans contrôle de la direction et nous pourrons retrouver un dialogue que nous espérons le plus enrichissant !!!

ACTIVITÉ SOCIALE ET CULTURELLE (ASC) ET DE FONCTIONNEMENT CE

NOEL 2015 !

Comme chaque année, le CE vous offre votre traditionnel colis de Noël. Pour 2015, le choix des produits a été effectué par les élus du site de VDA.

Deux propositions : colis salé ou sucré, composés de produits artisanaux. Une animation sera proposée lors de la distribution.

Le CE se dote d'un site @ !

Les membres CE travaillent sur la mise en place d'un site internet, accessible depuis chez vous. Des animations sur chaque site accompagneront le lancement de cet événement.

Retrouver le blog **SUD** Ic-france à l'adresse suivante :
<https://sudlc.wordpress.com>

ou scanner ce flash code à l'aide de votre Smartphone



Pour nous contacter : sudlfrance@gmail.com